



LA LETTRE DU TRI

N°3
ÉTÉ 2024

**RÉUSSIR
ENSEMBLE**
LA GESTION DE NOS DÉCHETS

NUMÉRO SPÉCIAL DÉCHETTERIES

Nouveaux horaires !

À partir du 1^{er} juillet 2024,
les horaires d'ouverture des
3 déchetteries du territoire de
Lunéville à Baccarat évoluent.

Les élus de la CCTLB ont voté, par délibération
en date du 30 mai 2024, la modification des
horaires d'ouverture des 3 déchetteries de
Lunéville, Baccarat et Bénaménil.

Selon un rythme saisonnier avec l'instauration
d'horaires d'été, (au 1^{er} avril de chaque année)
et d'hiver (au 1^{er} octobre de chaque année), les
déchetteries de Lunéville et Baccarat auront les
mêmes horaires d'ouverture.

2 matinées de fermeture à Lunéville et à Baccarat

Ces 2 demi-journées de fermeture au public
permettront d'effectuer des opérations de
maintenance et d'entretien indispensables au
bon fonctionnement des sites pour améliorer
l'accueil et les services proposés.

Cette adaptation des jours d'ouverture
permettra également de maîtriser les coûts,
tout en maintenant un haut niveau de service,
notamment grâce aux horaires d'ouverture
élargis le week-end, moment de forte affluence
et à l'augmentation des filières de valorisation
des déchets.

CONSULTEZ LE DÉTAIL DES HORAIRES EN PAGE 2

SOMMAIRE

01. Les levées supplémentaires
- 02.03. Dossier spécial "Déchetteries"
04. Les astuces pour gérer mes déchets cet été

EN JUILLET ET EN AOÛT UTILISEZ LES LEVÉES SUPPLÉMENTAIRES NON-COMPTABILISÉES



ENTRE LE 1^{ER} ET LE 31 JUILLET ET ENTRE LE 1^{ER} ET LE 31 AOÛT

BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES :
la deuxième levée
du mois ne sera
pas comptabilisée

BORNE ENTERRÉE :
la deuxième ouverture
du mois ne sera
pas comptabilisée



OBTENIR UNE CARTE D'ACCÈS

- **En ligne**, sur le site www.trions.fr / Ma collecte / Info déchetteries
 - **Après du service de gestion des déchets** munis d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule
- 11 avenue de la Libération / 54300 Lunéville
Horaires d'ouverture sur www.trions.fr

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

À PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2024

HORAIRES D'ÉTÉ : du 1^{er} avril au 30 septembre

HORAIRES D'HIVER ❄️ : du 1^{er} octobre au 30 mars

Déchetteries de Lunéville et de Baccarat

- Lundi : 9h-12h / 13h30-18h (❄️ 17h)
- Mardi : **fermée** / 13h30-18h (❄️ 17h)
- Mercredi : 9h-12h / 13h30-18h (❄️ 17h)
- Jeudi : **fermée** / 13h30-18h (❄️ 17h)
- Vendredi : 9h-12h / 13h30-18h (❄️ 17h)
- Samedi : 9h-12h / 13h30-18h (❄️ 17h)
- Dimanche : 9h-12h
- Jours fériés : **fermée**

Attention : dernière entrée 15 minutes avant l'heure de fermeture.

Déchetterie de Bénaménil

- Lundi : 9h-12h / 13h30-18h (❄️ 17h)
- Mardi : **fermée**
- Mercredi : 9h-12h / 13h30-18h (❄️ 17h)
- Jeudi : **fermée**
- Vendredi : 9h-12h / 13h30-18h (❄️ 17h)
- Samedi : 9h-12h / 13h30-18h (❄️ 17h)
- Dimanche : **fermée**
- Jours fériés : **fermée**

Attention : dernière entrée 15 minutes avant l'heure de fermeture.

DOSSIER SPÉCIAL

DÉCHETTERIES



LE SAVIEZ-VOUS ?



52 PASSAGES !

Soit une moyenne d'un passage /semaine

C'est le nombre d'entrées en déchetterie pour un foyer de la CCTLB. Les habitants inscrits au service de gestion des déchets peuvent accéder aux 3 déchetteries réservées aux particuliers. L'accès se fait à pied, à vélo, en voiture légère avec ou sans remorque. Pour les véhicules de plus de 2,3 m (camion-benne, transporteur, fourgonnette...) l'accès est soumis à dérogation exceptionnelle. Cette demande préalable doit se faire auprès du service "Prévention et gestion des déchets" selon le formulaire adéquat.

RÈGLES À RESPECTER

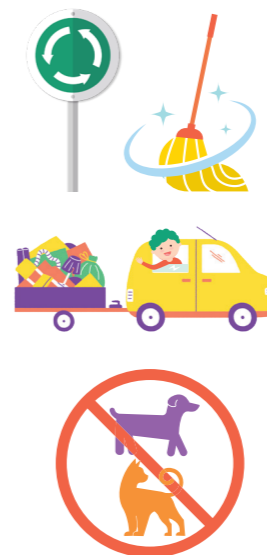
Les conditions d'accès aux déchetteries communautaires font l'objet d'un règlement intérieur que tous les usagers sont tenus de respecter.

À savoir :

- Respecter les règles de circulation sur la déchetterie (arrêts, sens de rotation...)
- Trier leurs déchets et les déposer à l'endroit prévu à cet effet
- Respecter les instructions du gardien
- Laisser le site de la déchetterie propre
- Les enfants restent dans les véhicules
- Les animaux sont interdits

Il est strictement interdit aux usagers de :

- Descendre dans les bennes
- Fouiller les contenants, quels qu'ils soient, et récupérer des déchets



QU'EST-CE QUE J'APPORTE EN DÉCHETTERIE ?



DÉCHETS NON VALORISABLES
Jouets cassés, poussières, découpe de tube PVC, ...

QUELLES SONT LES MATIÈRES REFUSÉES EN DÉCHETTERIE ?



AMIANTE, EXPLOSIFS, BOUTEILLE GAZ ET EXTINCTEURS, CARBURANTS (ESSENCE, FIOUL...)

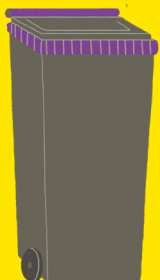
SACS DE TRI

ORDURES MÉNAGÈRES DONT LITIÈRE D'ANIMAUX, COUCHES

*Pneus non jantés, dans la limite de 4 pneus /an

LES ASTUCES POUR GÉRER MES DÉCHETS CET ÉTÉ

BIEN PRÉSENTER MON BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES À LA COLLECTE



- Je le présente les poignées tournées côté route
- Je le présente à la collecte la veille à partir de 19h00
- Si j'ai un doute sur le jour de ramassage, je consulte www.trions.fr rubrique mes jours de collecte.
- Je rentre mon bac vide dès la fin de la collecte.
- Je le désinfecte plusieurs fois par an pour une hygiène parfaite !
- Si mon bac de déchets n'est pas rempli, j'attends la collecte suivante pour le présenter au ramassage.
- Je ne mets pas de sacs en dehors du bac.
- Le couvercle doit être bien fermé.

POUR MES BIODÉCHETS, JE M'ÉQUIPE D'UN COMPOSTEUR

Le point de départ d'un bon compost est un bon composteur. De 300 litres ou de 600 litres, la Communauté de Communes en propose à prix coutant. Infos et modalités en ligne sur le site trions.fr/composter ou par téléphone 0 800 710 387 ou par email contact@trions.fr



JE VEUX ÉVACUER UN FRIGO OU UN CANAPÉ ?

À partir du 1^{er} juillet, le service de collecte des encombrants est opérationnel pour le ramassage des meubles et électroménagers chez les habitants de la CCTLB. Un nouveau partenariat a été mis en place avec le chantier d'insertion ADLIS CROIX ROUGE de Lunéville pour la réalisation de ce nouveau service à domicile.



Que l'on soit en situation de handicap (personne à mobilité réduite) ou besoin d'un service ponctuel à domicile, vous pouvez bénéficier du service de collecte des encombrants selon les conditions suivantes :

- Gratuit pour les PMR (personnes à mobilité réduite) sur présentation de la carte d'invalidité. Dans la limite de 2m³ et de 2 passages/an.
- Pour les autres usagers : service facturé 10.00€/ttc/m³ dans la limite de 2 demandes par an (80kg max, longueur 2m)

Pour prendre rendez-vous : contact obligatoire au service de gestion des déchets par téléphone 0 800 710 387 ou par email contact@trions.fr

POUR BIEN TRIER, JE TÉLÉCHARGE L'APPLICATION GUIDE DU TRI CITEO



TRIONS.FR

LE BON RÉFLEXE POUR TROUVER
TOUTES LES INFOS
SUR LA GESTION DES DÉCHETS



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



appel gratuit

03 83 74 05 00



contact@trions.fr



recycler c'est protéger

Re_fashion